

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Cassandre avait raison

**E**N 1974, René Dumont, premier candidat écologiste en France, obtenait au premier tour de l'élection présidentielle 1,32 % des suffrages. Vingt-cinq ans plus tard, aux élections européennes de 1999, la liste de Daniel Cohn-Bendit rassemblait 9,8 % des voix et celle d'Antoine Waechter 1,5 %. En un quart de siècle, le score des écologistes a donc été presque décuplé. Et leurs idées se sont largement diffusées, conduisant les partis traditionnels, à droite comme à gauche, à s'en réclamer.

La disparition de celui qui fut le précurseur de l'écologie politique est l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de saluer la lucidité de l'ancien ingénieur agronome devenu le champion de l'environnement. René Dumont fut en effet de ceux qui donnèrent l'impulsion au mouvement et l'ancrèrent à gauche, au confluent du tiers-mondisme et de la défense de la nature.

Aujourd'hui les multiples protestations contre les effets pervers de la « mondialisation libérale » appartiennent à l'héritage de René Dumont, même si les écologistes n'en sont pas les seuls porte-parole. Les désillusions du progrès - qu'elles prennent la forme du creusement des inégalités entre les riches et les pauvres, de la dégradation des ressources naturelles, de la pollution de l'atmosphère ou des nappes phréatiques, des diverses menaces qui pèsent sur la planète - ont été annoncées, avant bien d'autres, par l'homme au pull-over rouge, un pull-over dont la couleur était une référence affichée aux espérances du socialisme.

Bref, Cassandre avait raison. Celui qui irritait souvent par son « catastrophisme », qui paraissait parfois jouer avec complaisance les prophètes de malheur, ne s'est guère trompé. La famine, qu'il combattait, n'a pas disparu de la surface du globe, la poussée démographique a rendu de plus en plus difficile la situation des pays du Sud et les événements les plus récents - de la crise de la vache folle aux dérèglements du climat - ont justifié la plupart des alarmes de cet imprécateur permanent qui fut, aussi, un précurseur dans la critique des illusions tiers-mondistes, de *L'Afrique noire est mal partie* (1962) à *Cuba est-il socialiste ?* (1965).

Sans doute tout ne s'est-il pas passé exactement comme il l'avait prédit, mais, dans l'ensemble, en mettant en cause le mode de croissance des sociétés occidentales à une époque où celles-ci semblaient entrer dans une ère de progrès sans fin, en secouant les esprits et les cœurs qui s'assoupissaient dans la bonne conscience des « trente glorieuses », René Dumont a contribué, à sa façon, au renouvellement de la réflexion politique.

Le paradoxe est que cet homme fut d'abord un tenant d'une agriculture intensive et productiviste, qui lui paraissait alors la seule façon d'assurer l'alimentation d'une population en rapide augmentation. Mais il en comprit les dangers et chercha ensuite le meilleur équilibre possible entre les besoins des hommes et le respect de l'environnement. Ainsi pratiqua-t-il sur lui-même l'auto-critique qu'il fit partager ensuite aux sociétés occidentales.

# Europe: 19.6.01 Le Monde la conjoncture et les institutions

Suite de la première page

Je disais en ces pages que les gouvernements d'Europe qui avaient européanisé la stagnation avant la création de la monnaie unique, ont, depuis, nationalisé le rebur de la croissance pour s'en attribuer les mérites. Que vont-ils faire à présent qu'un ralentissement est annoncé, que de mauvais chiffres s'accumulent ? Accuser l'euro ? En faire porter la responsabilité sur les Etats-Unis ? L'Asie ? L'Europe de l'Est ? Le commerce mondial ? Montrer du doigt un autre pays européen ? S'autoflageller pour n'avoir pas su conduire en période faste les bonnes réformes structurelles ? Ou tenter de faire quelque chose d'utile pour que ce ralentissement ne soit qu'une périπέte ? La tentation d'accuser la météo est grande par mauvais temps et les gouvernements y ont fréquemment cédé en Europe. Il se peut que cette attitude ne soit que le reflet de la difficulté d'arriver ensemble à une décision utile.

Le contraste est saisissant avec les Etats-Unis, où les autorités interviennent massivement pour changer les conditions climatiques de l'économie. En moins de cinq mois, la Fed a baissé les taux d'intérêt de 2,5 points - un demi-point par mois ! Les autorités budgétaires viennent de décider d'une baisse sans précédent des impôts, et s'appêtent à adresser un chèque à chaque Américain. Certes, cela était inscrit dans un programme politique indépendant de la conjoncture et il est même probable que les Américains eussent préféré un surcroît de dépenses pour amelio-

rer les services publics. Certes aussi, l'existence d'un important surplus budgétaire permet des politiques audacieuses. Mais les gouvernements des Etats-Unis ont abondamment prouvé dans le passé qu'ils ne s'encombraient pas - parfois à tort, parfois à raison - des règles dites de saine gestion lorsque était en jeu le risque d'une détérioration trop rapide des perspectives d'emploi. L'exercice de la souveraineté implique aussi de décider, quand la situation l'exige, de transgresser les règles de l'économiquement correct.

## OBJECTIF QUANTIFIÉ

Fédération d'Etats-nations, l'Europe est encore à la recherche d'une souveraineté. Elle ne peut, pour ainsi dire, rien faire pour infléchir les évolutions économiques, et les gouvernements sont contraints par des règles, contenues dans le pacte de stabilité, qui accroissent le coût de leur imprévoyance. D'avoir dépensé la cagnote par beau temps les prive d'un argument d'action lorsque la bise revient. Cela n'aurait pas beaucoup d'importance s'ils ne s'étaient engagés à une discipline budgétaire dont le poids n'apparaît vraiment qu'en période de ralentissement. Une baisse du taux de croissance se produit, et bien, entend-on de partout, il faudra réduire les dépenses publiques pour satisfaire à l'objectif budgétaire. Quelle curieuse conception, qui conduit à préconiser une baisse de la demande publique, lorsque la demande privée ralentit. On imagine aisément à quelle instabilité une telle politique conduirait.

Mais, pourrait-on dire, il existe une institution fédérale qui pourrait beaucoup, précisément parce que fédérale, à savoir la Banque centrale européenne (BCE). Malheureusement, la constitution économique de l'Europe ne lui a pas donné cette responsabilité. Aux termes des traités européens, la BCE a reçu pour seul mandat de veiller à la stabilité des prix. Et

elle s'est empressée d'inscrire sa mission dans un objectif quantifié : un taux d'inflation inférieur à 2 %. Elle a, il est vrai, pris quelques libertés avec ce seuil, en soulignant que son objectif était de moyen terme, mais de petits accommodements ne font pas de grandes marges de manœuvre. Il en eût été autrement si, ayant reçu pour mission de poursuivre deux objectifs - la stabilité des prix et la croissance -, elle avait dû en permanence arbitrer positivement entre les deux.

A la question « qui est en charge de la croissance en Europe ? », force est de répondre personne, car une Fédération d'Etats-nations aboutit nécessairement à une dilution des responsabilités. On aurait pu répondre le conseil des ministres, mais quand on cumule le temps national de définition d'une politique économique au temps européen nécessaire à une bonne coordination, on comprend qu'une telle instance ne peut avoir la rapidité de réaction appropriée aux incidents de croissance.

En bref, dans le cadre des règles actuelles, les investisseurs ne sont pas très rassurés quant à la capacité de l'Europe à remédier aux à-coups conjoncturels. Or, par définition, un investisseur a besoin de se projeter dans l'avenir. Faut-il rechercher plus loin les raisons de la « faiblesse » de l'euro ? Nous vivons une période particulière de l'histoire économique, caractérisée par l'émergence de nou-

velles technologies. En de telles périodes, la croissance d'aujourd'hui augmente la probabilité de la croissance de demain, parce qu'elle est porteuse d'investissements en technologies qui accroissent la productivité des facteurs de production. En ce cas, tout soutien à la croissance aujourd'hui, parce qu'il augmente les chances de la croissance future, devrait susciter une appréciation de l'euro. Mais quelle instance serait en mesure d'en décider ?

Le ni-ni actuel que pourrait impliquer l'expression « *fédération d'Etats-nations* » conduit à l'affaiblissement des souverainetés en des domaines importants de l'activité des Etats. Espérons qu'il ne s'agit que d'un moment transitoire de la construction européenne, et que la dialectique à l'œuvre entre nations et fédération aboutira à une meilleure gouvernance de l'espace européen. Certes, définir les originalités de l'Europe qui doivent être défendues constitue un préalable essentiel. Mais n'oublions pas que la nécessité de gérer le court-moyen terme en même temps que de préparer l'élargissement exige que l'on prenne quelque avance dans ce processus, en débattant, sérieusement, sans langue de bois, des formes institutionnelles qui permettraient aux Européens de mieux maîtriser leur avenir.

Jean-Paul Fitoussi  
pour *Le Monde*